

Comment prépare-t-on son orientation ?

Le parcours Avenir permet d'amener les élèves à connaître la diversité des métiers et des formations et à construire progressivement leur projet individuel d'orientation scolaire et professionnel, à travers :

- des rencontres avec des acteurs du monde professionnel
- des visites d'entreprises, des visites d'établissements professionnels : Lycées professionnels, Centres de Formation d'Apprentis (CFA), ...
- des stages en milieux professionnels à partir de la 4ème
- des participations à des forums des métiers

Quel parcours est possible après la SEGPA ?

Les élèves ont la possibilité de préparer une formation diplômante par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage : Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel...

En fonction des profils des élèves d'autres parcours adaptés peuvent être proposés.



CONTACT

Coordonnateur de la Commission Départementale
d'Orientation et des Enseignements Adaptés

Sébastien BERTHON

sebastien.berthon@ac-limoges.fr

05 87 86 61 45

Être collégien

en

SEGPA

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SEGPA La Souterraine

Collège Raymond Loewy

SEGPA Chatelus-Malvaleix

Collège Françoise Dolto

SEGPA Guéret

Collège Martin Nadaud

SEGPA Bourgneuf

Collège Jean Picard-le-Doux

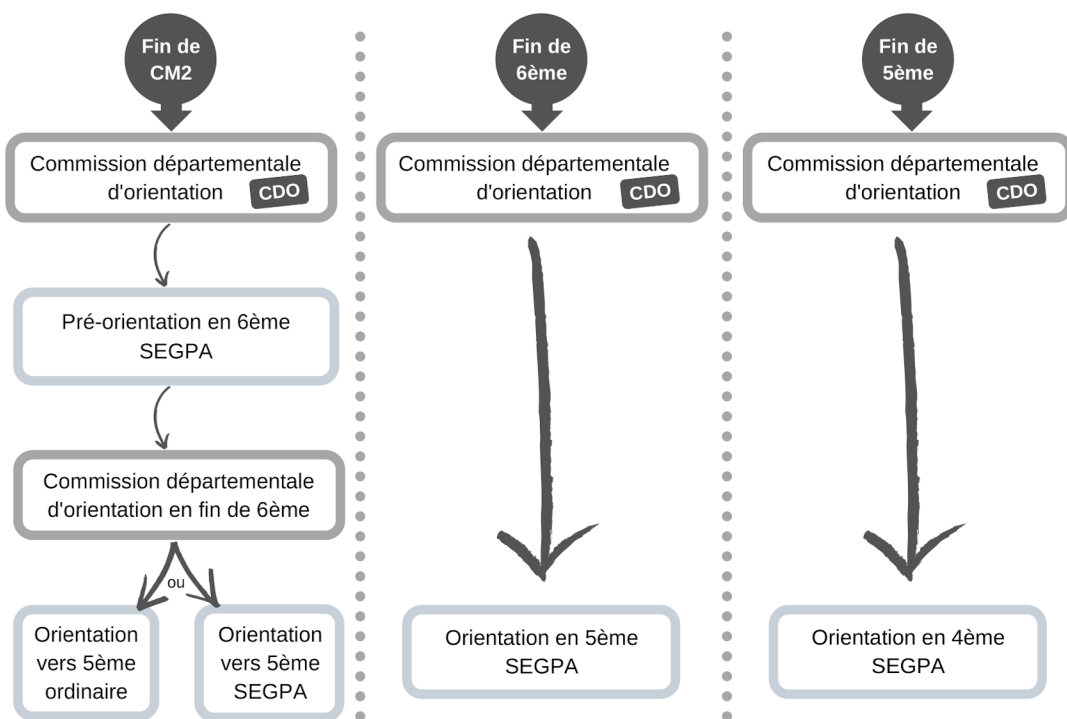
SEGPA Aubusson

Collège Eugène Jamot

Qu'est-ce que la SEGPA ?

La SEGPA est une structure spécialisée du collège offrant un enseignement adapté en milieu ordinaire. Les collégiens en SEGPA bénéficient d'enseignements qui s'appuient sur les programmes du cycle 3 et 4. Les classes accueillent environ 16 élèves ce qui favorise une réponse aux spécificités de chacun. L'adaptation des enseignements permet de développer leur potentiel et de répondre au mieux à leurs difficultés scolaires.

Quand un élève peut-il être orienté en SEGPA ?



Quel est le profil des élèves en SEGPA ?

La SEGPA accueille des collégiens de la 6ème à la 3ème présentant des difficultés scolaires persistantes. La demande s'appuie sur une proposition et la constitution d'un dossier par l'équipe pédagogique.

Quelles sont les spécificités de la SEGPA ?

Les collégiens en **SEGPA** bénéficient d'une scolarisation à travers :

- une formation générale assurée par des professeurs des écoles spécialisés, des professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel
- l'élaboration et la mise en œuvre de projets et sorties communs entre classes du collège
- une approche pré-professionnelle à travers des plateaux techniques en 4ème et 3ème

Enseignements	Horaires hebdomadaires			
	6e	5e	4e	3e
Education Physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	2h	2h	2h	2h
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	2h
Langue vivante	4h	3h	3h	3h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Sciences et technologie	4h	4h30	3h	3h
Découverte professionnelle à travers des plateaux techniques	/	/	6h	12h
Module d'aides spécifiques	2h30		/	/
Total	26h	26h	28h	31h30

Quels diplômes / attestations peuvent être obtenus ?

- le Certificat de Formation Générale **CFG**
et/ou le Diplôme National du Brevet - série professionnelle **DNB**
- les Attestations Scolaires de Sécurité Routière niveaux 1 et 2 **ASSR 1 et 2**
- l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 **PSC1**
- les niveaux A1 et A2 en Langues Vivantes
- un certificat de compétences numériques (PIX)
- l'attestation du savoir-nager